



Secrétariat Général

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Direction générale des
ressources humaines

Sous-direction du recrutement

Concours du second degré – Rapport de jury

Session 2013

**CONCOURS D'ACCES AU CORPS DES
PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL (PLP)**

Concours interne et CAER

**SECTION SCIENCES ET
TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES**

Rapport de jury présenté par
Madame Anne-Marie MESSE
Présidente de jury

Les rapports des jurys des concours sont établis sous la responsabilité des présidents de jury

SOMMAIRE

Composition du jury	3
----------------------------	---

Renseignements statistiques :	4
Concours interne public	4
Concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel	8

Epreuve d'admissibilité :	12
Définition de l'épreuve	12
Remarques générales sur le fond et la forme	13
Première partie du dossier	13
Seconde partie du dossier	13

Epreuve d'admission :	15
Définition de l'épreuve	15
Sujets proposés à la session 2013	15
Remarques et observations du jury	19
Conseils aux futurs candidats	20

Conclusion générale et remerciements	21
---	----

Enseignements assurés par les professeurs de lycée professionnel STMS	22
--	----

Bibliographie	23
----------------------	----

Programme du concours interne	25
--------------------------------------	----

COMPOSITION DU JURY

Présidente :**Anne-Marie MESSE****IEN SBSSA - Académie de NANCY-METZ****Vice- Présidente :****Annie BRUN****IEN SBSSA - Académie de GRENOBLE****Membres du jury :****BABOEUF Thierry****IEN SBSSA - Académie de ROUEN****BURG Marie-Françoise****IEN SBSSA - Académie de MONTPELLIER****CILPA Marie-José****IEN SBSSA - Académie de GUADELOUPE****CROSNIER Sylvie****IEN SBSSA - Académie de CAEN****DEFOND Catherine****IEN SBSSA - Académie de POITIERS****DELOMEL Michèle****IEN SBSSA - Académie de CRETEIL****GALLAND Laurence****IEN SBSSA - Académie d'AMIENS****GIRARD Marie-Monique****IEN SBSSA - Académie de NANTES****LALLEMAND Paule-Jeanne****Professeur de lycée professionnel - Académie de NICE****LE LIEPAULT Odile****Professeur de lycée professionnel - Académie de AMIENS****LOUVION Martine****IEN SBSSA Académie de LILLE****MAILLET Véronique****IEN SBSSA Académie de REIMS****MARTY Véronique****Professeur de lycée professionnel - Académie de STRASBOURG****MEILLER Jacqueline****IEN SBSSA - Académie de LYON****MERY Valérie****Professeur de lycée professionnel - Académie de DIJON****NOUGIER Françoise****Professeur de lycée professionnel (privé) - Académie de GRENOBLE****PICARD Valérie****Professeur de lycée professionnel (privé) - Académie de NANCY-METZ****PORTES Pascale****Professeur de lycée professionnel - Académie de TOULOUSE****RAGAZZI Catherine****Professeur de lycée professionnel - Académie de NANCY-METZ****RASOAMANANA Dominique****Professeur de lycée professionnel - Académie de NANTES****SENIA Véronique****Professeur de lycée professionnel - Académie de NANCY-METZ****STEINMETZ Virginie****Professeur de lycée professionnel - Académie de NANCY-METZ****VAN DEN BULCK Anita****Professeur de lycée professionnel - Académie d'ORLEANS-TOURS**

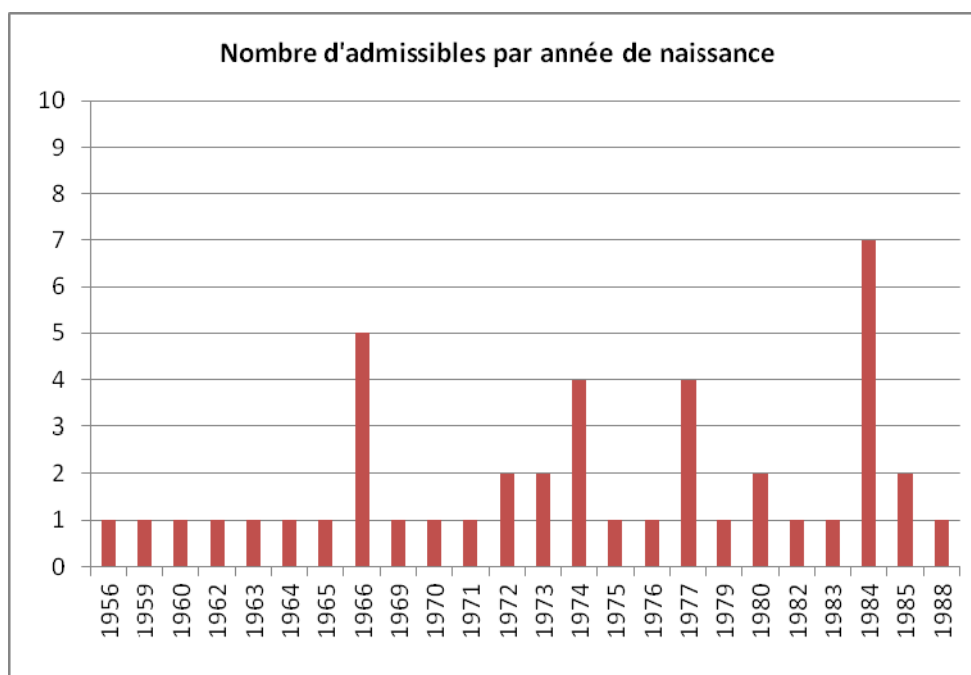
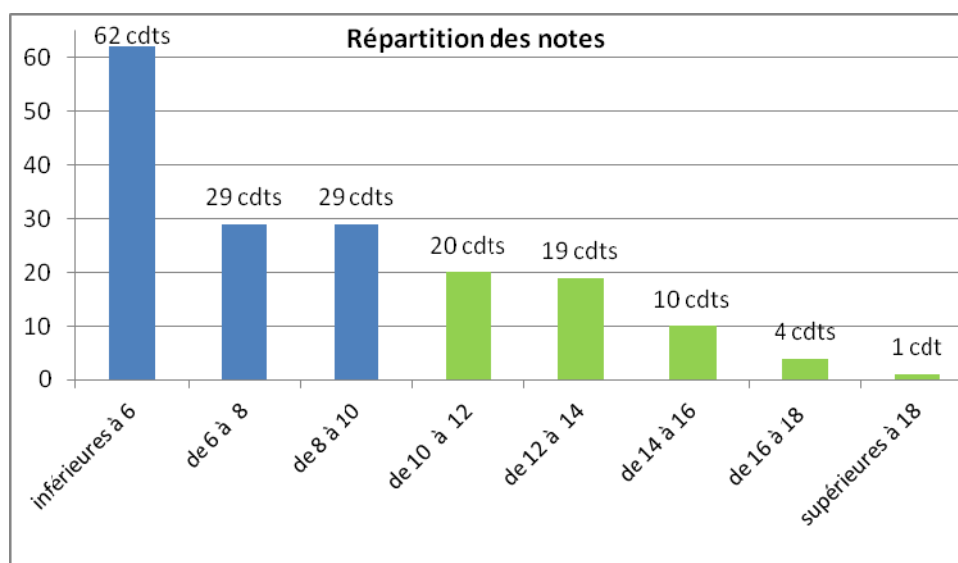
RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

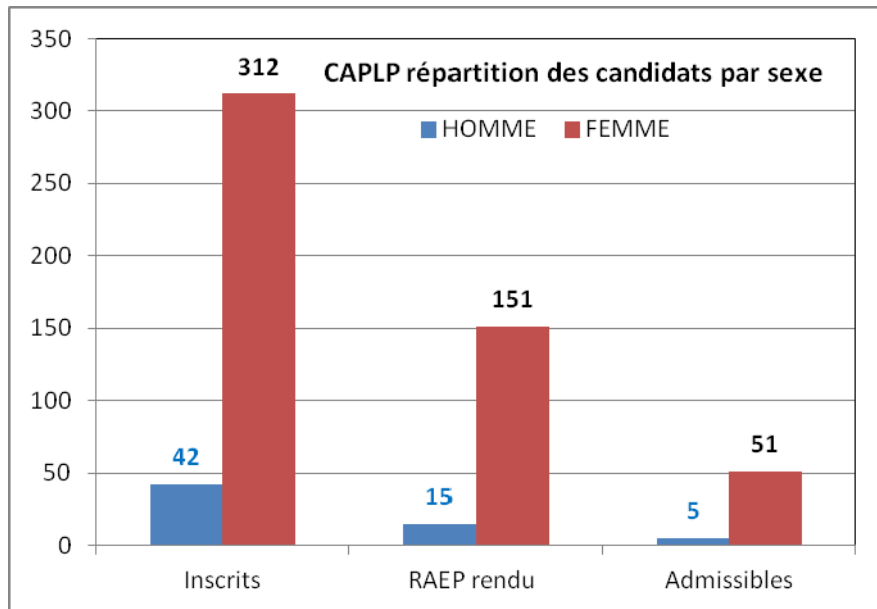
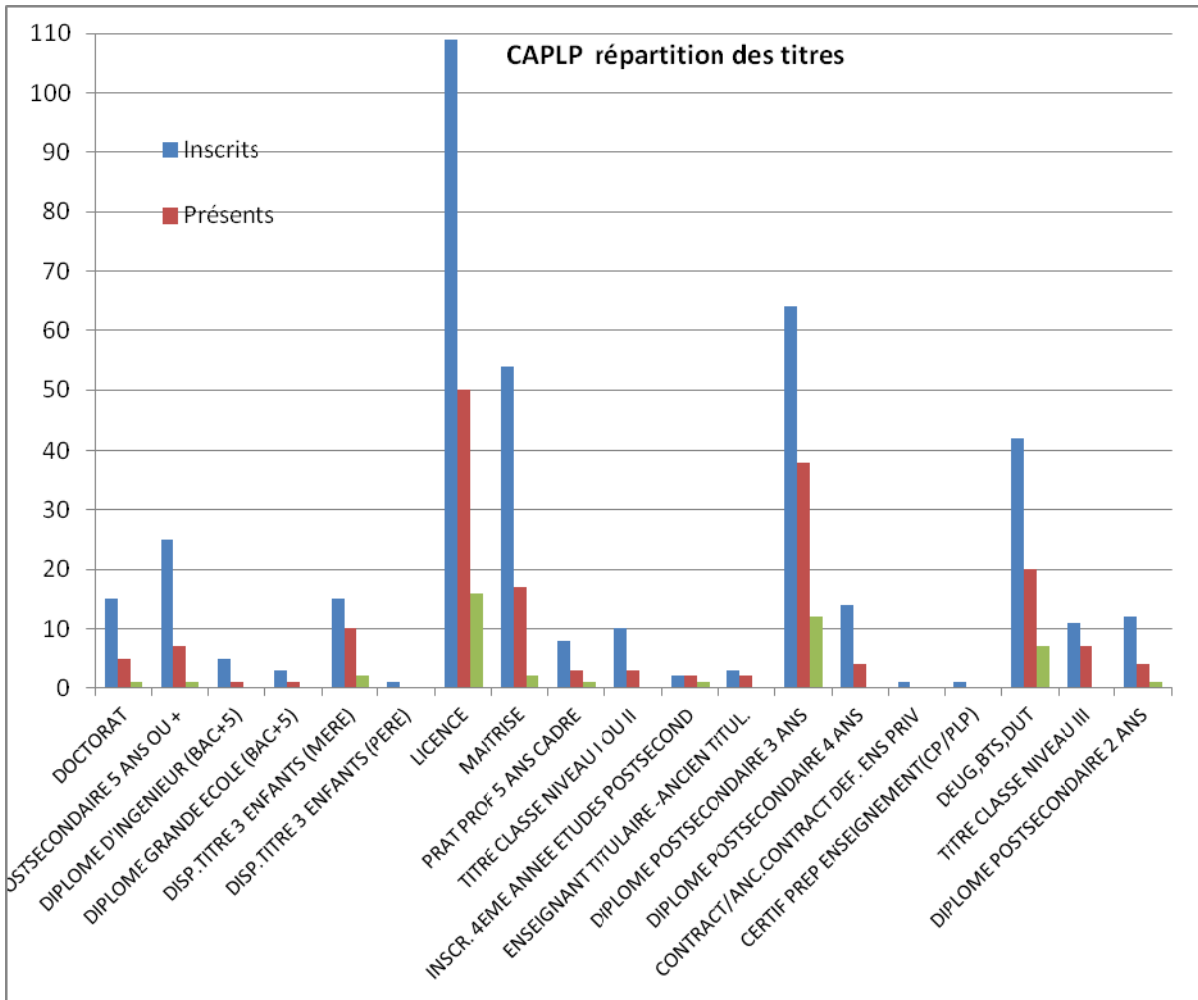
CONCOURS INTERNE

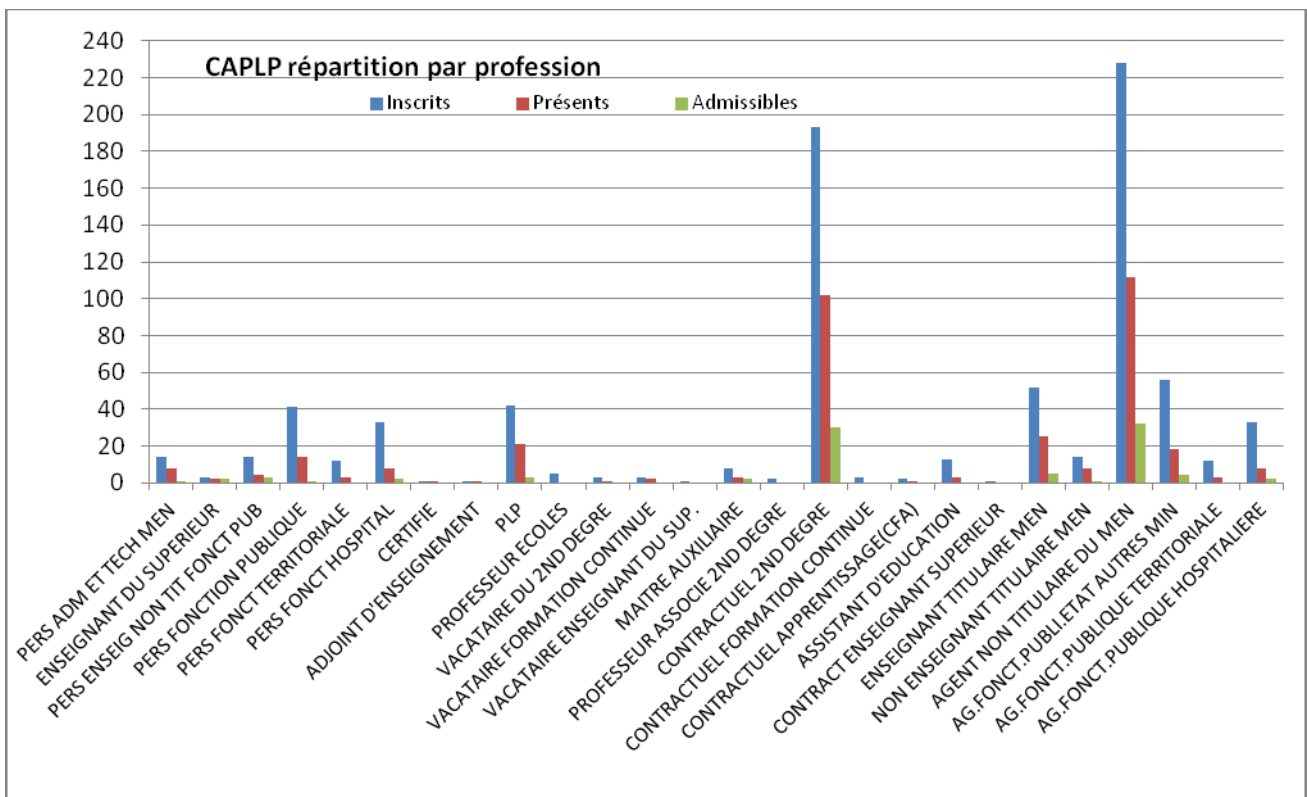
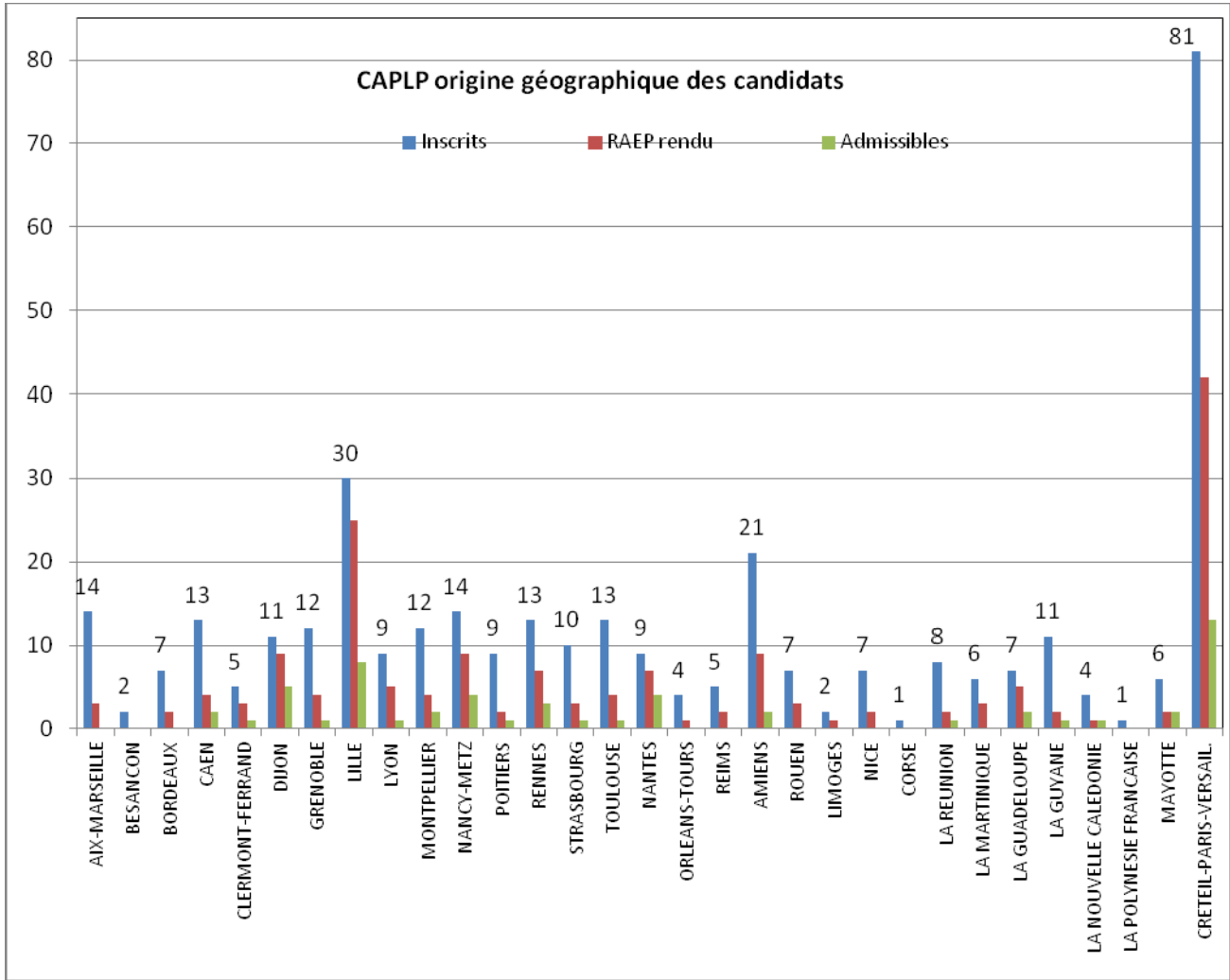
Nombre de candidats inscrits :	395
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP :	167
Nombre de candidats admissibles :	44
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	27
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	15

Epreuve d'admissibilité

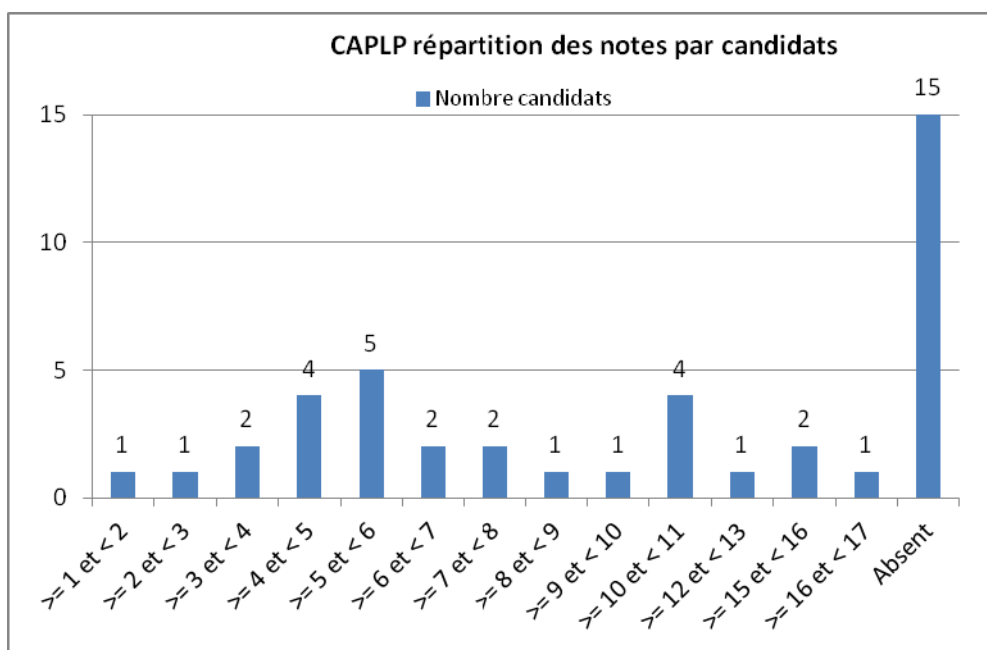
Note obtenue par le premier admissible	18,88 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	13,40 / 20







Epreuve d'admission**Meilleure note obtenue****16,75 / 20****Moyenne générale des candidats admissibles****07,44 / 20**



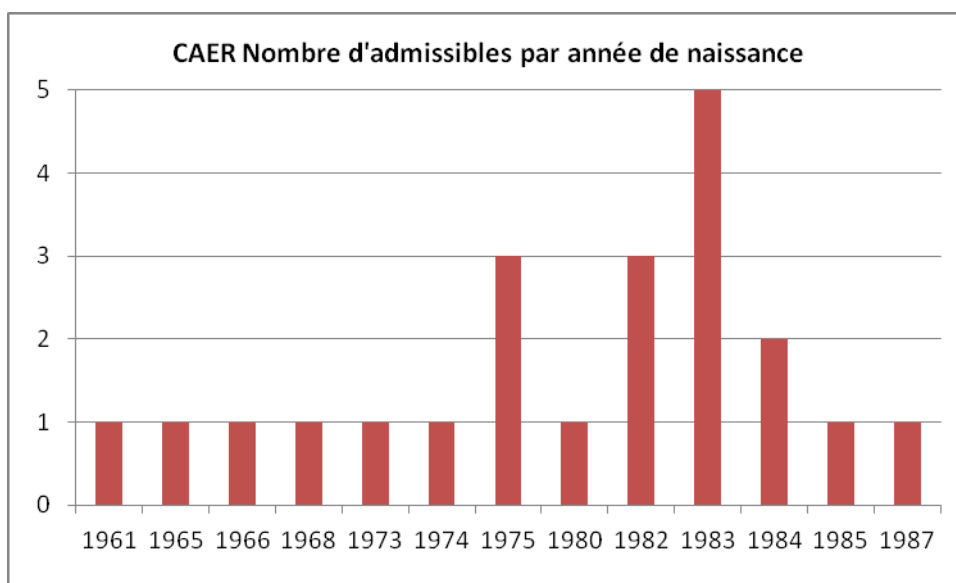
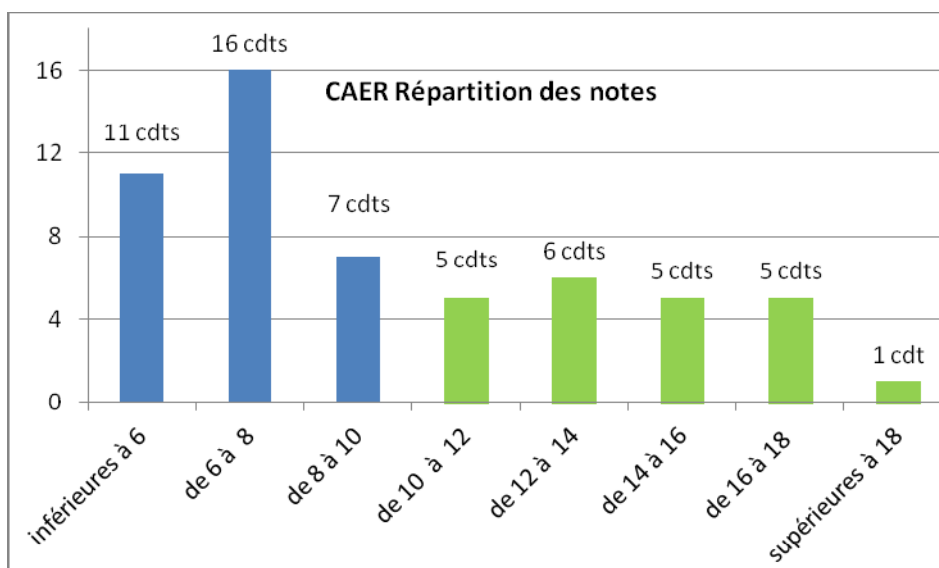
Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)**Moyenne du premier admis****15,58 / 20****Moyenne générale des admis****9,43 / 20****Moyenne du dernier admis****05,08 / 20**

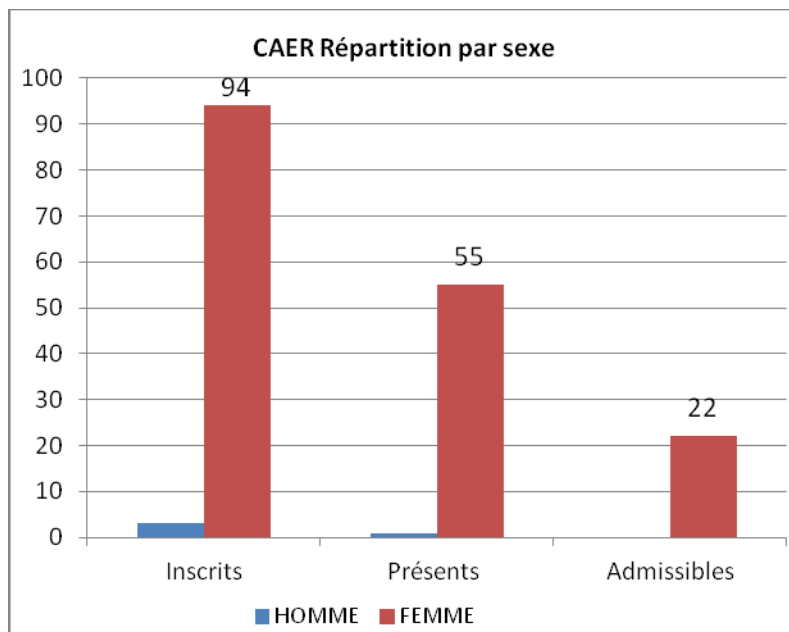
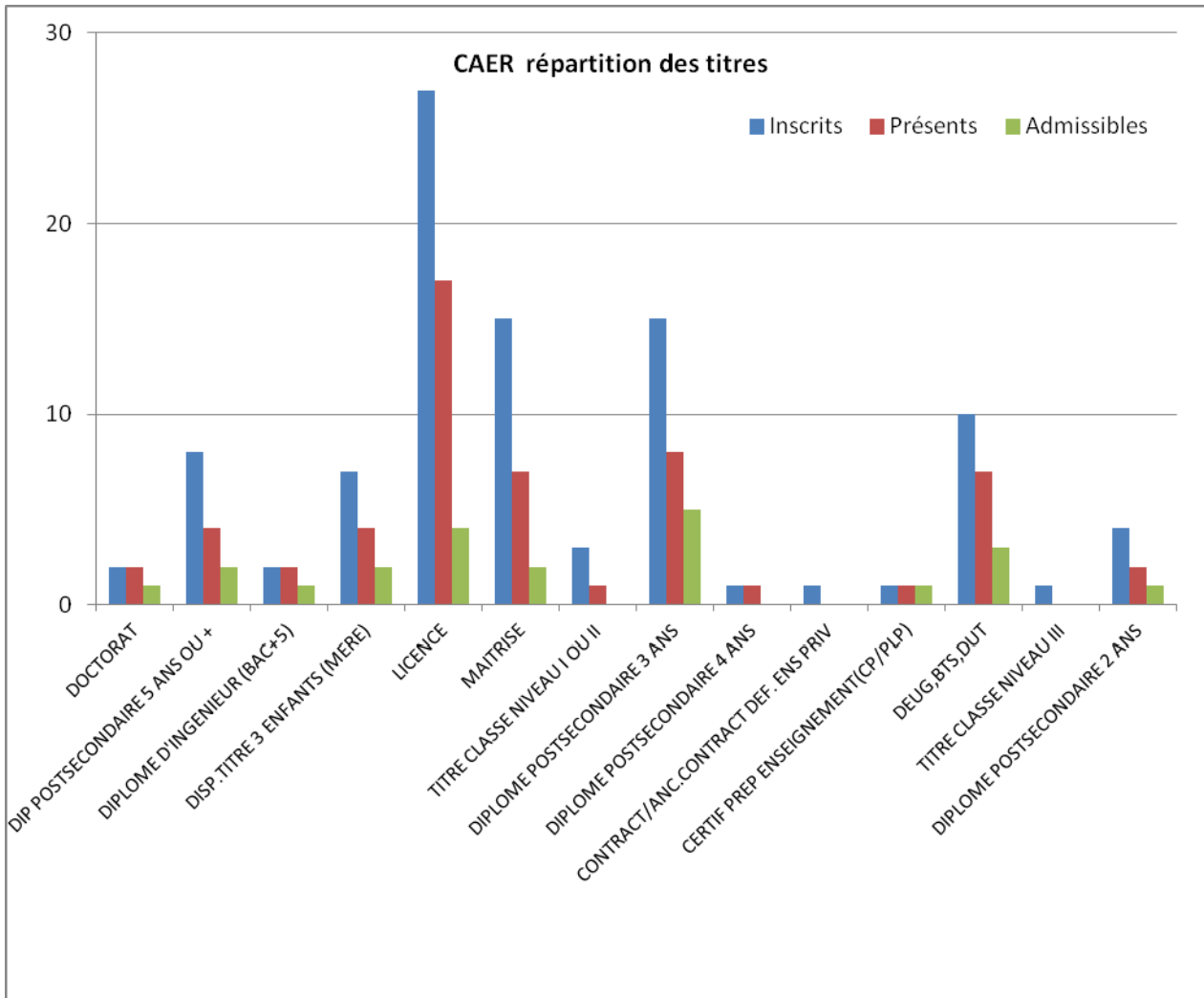
CONCOURS D'ACCÈS A L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CAER)

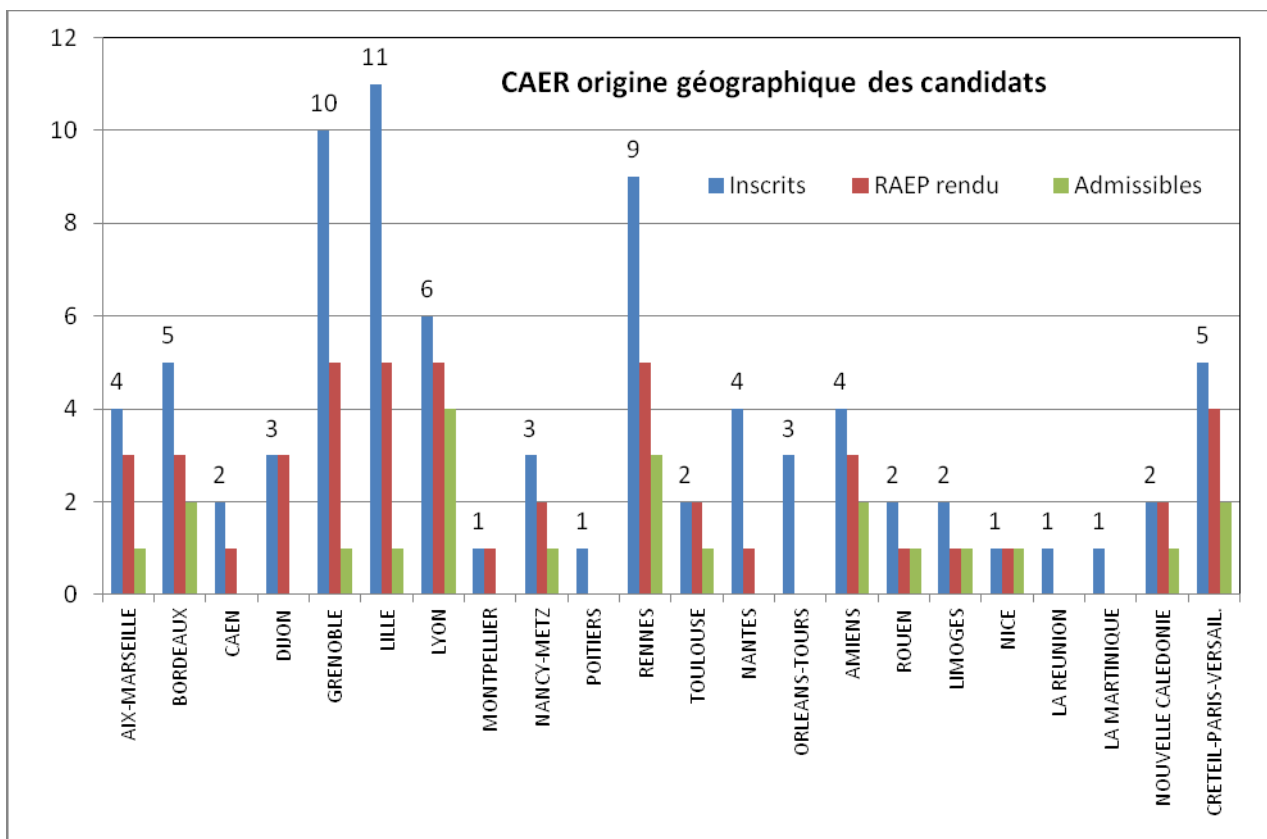
Nombre de candidats inscrits :	97
Nombre de candidats ayant déposé un dossier RAEP	56
Nombre de candidats admissibles :	22
Nombre de candidats présents à l'épreuve orale d'admission :	18
Nombre de candidats proposés pour l'admission :	13

Epreuve d'admissibilité

Note obtenue par le premier admissible	18,75 / 20
Moyenne générale des candidats admissibles	13,83 / 20







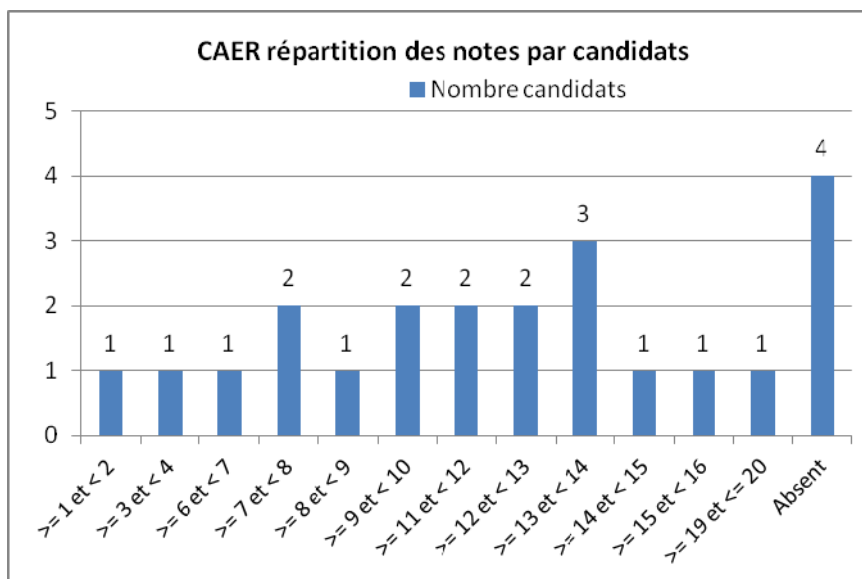
Epreuve d'admission

Meilleure note obtenue

19 / 20

Moyenne générale des candidats admissibles

10,54 / 20



Ensemble des épreuves (admissibilité et admission)	
Moyenne du premier admis	17,54 / 20
Moyenne générale des admissibles	11,61 /20
Moyenne du dernier admis	05,67 / 20

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITE

Rapport établi par Mesdames BURG, CILPA, CROSNIER, DEFOND, DELOMEL, GALLAND, LALLEMAND, LE LIEPAULT, MAILLET, MARTY, MEILLER, MERY, PORTES, RAGAZZI, STEINMETZ, VAN DEN BULCK et Messieurs BABOEUF, RASOAMANNA, sous la coordination de Mme BRUN.

L'épreuve d'admissibilité est basée sur la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

1. Définition de l'épreuve de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

Arrêté du 27 avril 2011 modifiant les modalités d'organisation des concours internes donnant accès à certains corps de personnels enseignants du second degré et d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale NOR : MENH1109629A JORF n°0102 du 3 mai 2011.

Chapitre IV Modification de l'arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle comporte deux parties.

Dans une première partie (2 pages dactylographiées maximum), le candidat décrit les responsabilités qui lui ont été confiées durant les différentes étapes de son parcours professionnel, dans le domaine de l'enseignement, en formation initiale (collège, lycée, apprentissage) ou, le cas échéant, en formation continue des adultes.

Dans une seconde partie (6 pages dactylographiées maximum), le candidat développe plus particulièrement, à partir d'une analyse précise et parmi ses réalisations pédagogiques dans la discipline concernée par le concours, celle qui lui paraît la plus significative, relative à une situation d'apprentissage et à la conduite d'une classe qu'il a eue en responsabilité, étendue, le cas échéant, à la prise en compte de la diversité des élèves, ainsi qu'à l'exercice de la responsabilité éducative et à l'éthique professionnelle. Cette analyse devra mettre en évidence les apprentissages, les objectifs, les progressions ainsi que les résultats de la réalisation que le candidat aura choisie de présenter. Le candidat indique et commente les choix didactiques et pédagogiques qu'il a effectués, relatifs à la conception et à la mise en œuvre d'une ou de plusieurs séquences d'enseignement, au niveau de classe donné, dans le cadre des programmes et référentiels nationaux, à la transmission des connaissances, aux compétences visées et aux savoir-faire prévus par ces programmes et référentiels, à la conception et à la mise en œuvre des modalités d'évaluation, en liaison, le cas échéant, avec d'autres enseignants ou avec des partenaires professionnels.

Peuvent également être abordées par le candidat les problématiques rencontrées dans le cadre de son action, celles liées aux conditions du suivi individuel des élèves et à l'aide au travail personnel, à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au service des apprentissages ainsi que sa contribution au processus d'orientation et d'insertion des jeunes.

Chacune des parties devra être dactylographiée en Arial 11, interligne simple, sur papier de format 21 × 29,7 cm et être ainsi présenté. Dimension des marges : droite et gauche : 2,5 cm ; à partir du bord (en-tête et pied de page) : 1,25 cm. sans retrait en début de paragraphe. A son dossier, le candidat joint, sur support papier, un ou deux exemples de documents ou travaux, réalisés dans le cadre de l'activité décrite et qu'il juge utile de porter à la connaissance du jury. L'authenticité des éléments dont il est fait état dans la seconde partie du dossier doit être attestée par le chef d'établissement auprès duquel le candidat exerce ou a exercé les fonctions décrites. Les critères d'appréciation du jury porteront sur :

- la pertinence du choix de l'activité décrite ;
- la maîtrise des enjeux scientifiques, techniques, professionnels, didactiques, pédagogiques et formatifs de l'activité décrite ;
- la structuration du propos ;
- la prise de recul dans l'analyse de la situation exposée ;
- la justification argumentée des choix pédagogiques opérés ;
- la qualité de l'expression et la maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe.

Coefficient 1.

Nota. — Pendant l'épreuve d'admission, dix minutes maximum pourront être réservées lors de l'entretien à un échange sur le dossier de RAEP qui reste à cet effet la disposition du jury.

Des conseils généraux sont en ligne sur éduscol : http://www.education.gouv.fr/cid4929/nouvelle-epreuve-admissibilite-certains-concours-internes-compter-session-2012.html#Dossier_de%20RAEP

2. Remarques générales sur le fond et la forme :

Tous les dossiers RAEP présentant un nombre de pages supérieur à 2 pour la première partie et à 6 pour la deuxième partie n'ont pas été étudiés.

Le jury a apprécié :

- le respect de la forme du dossier précisée dans la définition de l'épreuve ;
- un dossier paginé, présenté de façon structurée avec des parties clairement identifiées ;
- une rigueur du vocabulaire scientifique, technique et pédagogique ;
- une qualité d'expression, une maîtrise de l'orthographe et de la syntaxe ;
- des annexes soignées, claires et pertinentes ;
- des propos clairs et structurés permettant une lecture fluide.

Le jury a regretté :

- la méconnaissance par les candidats de la définition de l'épreuve du concours ;
- la rédaction de manière linéaire de certains dossiers, sans effort de présentation, rendant la lecture difficile ;
- la présence de sigles non explicités ;
- la présence de documents non pertinents ou en nombre trop important (pour rappel 1 à 2 documents ou travaux) ;
- le grand nombre d'erreurs d'orthographe et de syntaxe ;
- l'insertion excessive de notions livresques ou générales sans aucune exploitation.

3. Première partie du dossier

Elle permet d'apprécier l'émergence des compétences d'enseignant à partir de l'analyse du parcours professionnel du candidat.

Le jury a apprécié les dossiers :

- montrant la construction progressive de compétences professionnelles au regard du parcours professionnel ;
- mettant en évidence l'articulation du parcours avec les compétences spécifiques de l'enseignement des disciplines relevant du PLP STMS.

Le jury a regretté :

- la présentation de parcours sous la forme d'un CV linéaire sans référence aux compétences développées ;
- la narration de la vie privée sans intérêt au regard de l'épreuve ;
- le manque de discrétion professionnelle ;
- la mise en avant de compétences non illustrées par des activités.

4. Seconde partie du dossier

Elle permet d'apprécier les compétences professionnelles du candidat à travers une réalisation pédagogique dans les disciplines concernées par le concours.

Le jury a apprécié :

- la présentation d'une démarche pédagogique réaliste contribuant à la professionnalisation des apprenants ;
- la présence d'un contexte professionnel, construit ou non en équipe, mais exploité ;
- des objectifs bien en lien avec le référentiel professionnel ;
- une analyse réflexive approfondie de la réalisation pédagogique menant à des remédiations pertinentes ;
- une exploitation réfléchie du référentiel (lien entre savoir faire et savoir associés) ;
- la prise en compte des autres disciplines dans la mise en œuvre de la réalisation pédagogique ;
- des propositions prenant en compte les élèves, l'environnement de l'établissement, le contexte de la formation ;
- une justification des choix pédagogiques en fonction du profil des élèves et de la finalité du diplôme ;
- une prise de recul du candidat vis-à-vis de l'activité lui permettant d'approfondir sa réflexion pédagogique.

Le jury a regretté :

- des présentations de réalisations pédagogiques hors champ de la discipline concernée par le concours STMS ;
- des présentations d'activités peu pertinentes, de supports inadaptés au niveau du diplôme visé ;
- la présence de définitions inutiles (par exemple celles du vocabulaire pédagogique,...) ;
- la présentation de photocopies d'ouvrages ;
- l'absence d'annexes ;
- des propos redondants (séances décrites sur le même modèle...) ;
- des dossiers composés uniquement de fiches séquences où le candidat ne s'implique pas personnellement dans les propos tenus ;
- des dossiers trop descriptifs sans prise de recul ni analyse ;
- de la part des candidats sans expérience dans la discipline, qu'ils ne montrent pas en quoi la réalisation présentée peut s'adapter à l'un des diplômes de la filière ou qu'ils aient présenté des réalisations non transposées à la discipline du concours (PCS1 en collège, éducation à la santé avec une classe de 5^e).

Conseils au candidat sans expérience d'enseignement : un candidat sans expérience d'enseignement a tout intérêt à rechercher une observation dans une classe et en faire une analyse pour construire la deuxième partie du RAEP.

ÉPREUVE D'ADMISSION

Rapport établi par Mesdames CILPA, CROSNIER, DELOMEL, GALLAND, GIRARD, LALLEMAND, LE LIEPAULT, LOUVION, MARTY, MEILLER, MERY, NOUGIER, PORTES, RAGAZZI, Messieurs BABOEUF et RASOAMANANA, sous la coordination de Mme BRUN.

1. Définition de l'épreuve

Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.

L'épreuve a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, pour un objectif pédagogique imposé et un niveau de classe donné.

Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à des techniques, aide, confort, hygiène, secourisme et/ou techniques socioéducatives et d'animation.

Elle comporte un exposé suivi d'un entretien avec les membres du jury.

La séquence de formation s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.

Le candidat est amené au cours de sa présentation orale à expliciter sa démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée une des séances de formation constitutives de la séquence.

Au cours de l'entretien avec le jury, le candidat est conduit plus particulièrement à préciser certains points de sa présentation, ainsi qu'à expliquer et justifier les choix de nature didactique et pédagogique qu'il a opérés dans la construction de la séquence de formation présentée.

Dix minutes maximum pourront être réservées, lors de l'entretien, à un échange sur le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle qui reste, à cet effet, à la disposition du jury.

Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ;
exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes.

Coefficient 2.

L'épreuve a une durée totale de six heures dont 1 h 40 maximum devant le jury.

2. Sujets proposés à la session 2013

Les sujets ont porté sur les formations suivantes : CAP Petite enfance, Mention complémentaire Aide à Domicile, Baccalauréat professionnel Accompagnement, soins et services à la personne.

2.1. Structure des sujets de la session 2013

Chaque sujet comporte :

- un contexte professionnel, éventuellement accompagné d'annexe ;
- la prescription de **réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme ainsi qu'aux techniques socio-éducatives et d'animation.**

Le candidat doit :

- o dans un premier temps préparer et réaliser la technique d'aide, d'hygiène, de confort et de secourisme devant le jury sur un plateau technique ;
- o dans un deuxième temps, concevoir une activité et proposer un support socio-éducatif avec le matériel mis à disposition dans une seconde salle de préparation.

- **la conception et l'organisation d'une séquence de formation :**

Le candidat doit :

- o concevoir une séquence et une séance prenant appui sur les travaux pratiques effectués ;
- o préparer son intervention auprès du jury.

Le candidat dispose :

- o des référentiels des diplômes ;
- o du matériel informatique **pendant une heure**, afin de finaliser éventuellement la mise en forme de supports de présentation orale.

2.2. Exposé et entretien à la session 2013

Exposé : pendant une durée de 30 minutes, le candidat présente l'activité socio-éducative et le support demandé. Il explicite sa démarche et ses propositions pédagogiques.

Entretien : pendant une durée de 30 minutes, le candidat est invité à préciser certains points de sa présentation et à justifier ses choix.

Le jury peut questionner le candidat sur son dossier RAEP.

2.3. Exemple de sujet : Sujet 1

Dans le cadre de la formation au baccalauréat professionnel spécialité Accompagnement Soins et Services à la Personne, un partenariat est établi avec l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes « Ma maison ». L'objectif de ce partenariat est de faire intervenir les élèves de première professionnelle ASSP option «En structure» plusieurs fois par an pour des activités d'animation auprès des résidents.

La séquence de formation sera conçue et organisée en prenant appui sur les investigations et analyses effectuées au cours des travaux pratiques demandés lors de cette épreuve, à savoir :

- *une activité liée aux techniques d'hygiène et de confort*
- *une activité liée aux techniques socio-éducatives et d'animation.*

En salle de TP :

- Assurer les techniques de soins d'hygiène et de confort relatives à la prise en charge de madame YMAL au lever avant son petit déjeuner et à la réfection journalière de son lit.

En salle de préparation :

- concevoir une activité visant le maintien de l'autonomie pour madame YMAL et trois résidents qui partagent ses centres d'intérêts et proposer un support ;
- préparer une séquence d'enseignement en lien avec l'une et/ou l'autre des activités pratiques ;
- détailler une séance constitutive de la séquence.

NOM : YMAL

Prénom : Adélaïde

Date de naissance : 4 juin 1925

Habillage	Autonome	Aide totale	Aide partielle	
		HAUT	BAS	
Repas	Autonome	Aide à l'installation	Aide totale	
	Régime : RAS			
	Texture normale	Texture moulinée	Texture mixée	
Elimination	Continent	Incontinent	Urinaire	Fécale
	Chaise percée	Bassin	Urinal	WC
	Autre			
Lever	Se lève seul	Transfert seul	Utilisation d'un lève-malade	
	Verticalisateur	Ne se lève pas du tout	Aide au lever	
Déplacement	Seul	Canne	Déambulateur	Aucun déplacement
	Aide au déplacement			
	Chute régulière	OUI	NON	
	Nécessite de la kiné	OUI	NON	
Animation / Relation	Participation aux animations	OUI	NON	

Problèmes :

- A noter des troubles de la mémoire de plus en plus fréquents. **A surveiller**

Remarques – centres d'intérêts :

- Ancienne cuisinière, Mme Ymal aime tout particulièrement les desserts. Elle parle très souvent de son potager et de son jardin de fleurs.

Eléments de corrigé pour la partie relative aux techniques :

	Techniques d'aide, d'hygiène, de confort ou de secourisme	Activités liées aux techniques socio-éducatives et d'animation
Sujet 1	<p>Le jury attendait que le candidat réalise :</p> <ul style="list-style-type: none">○ l'aide à l'habillage partiel ;○ l'aide au lever ;○ l'accompagnement et l'installation pour le petit déjeuner ;○ la réfection journalière du lit ;○ une communication adaptée avec la personne ;○ une transmission prenant en compte la perte de mémoire.	<p>Le jury attendait :</p> <ul style="list-style-type: none">○ la prise en compte de l'âge, de la date anniversaire, des caractéristiques et des goûts de la personne ;○ une activité en lien avec le maintien de l'autonomie de cette personne ;○ un support de l'activité d'animation proposée.

Attendus de la partie pédagogique :

En plus des recommandations générales, une bonne approche du référentiel du baccalauréat professionnel ASSP.

3. Remarques et observations du jury

3.1 Constats du jury

Le jury attendait :

- pour la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et/ou de secourisme :

- une analyse de la situation de travail notamment :
 - une adaptation de la tenue professionnelle, des techniques mises en œuvre, des matériels et produits utilisés ;
 - la prise en compte du contexte présenté dans le sujet ;
 - la prise en compte des possibilités de l'usager dans sa prise en charge.
- le positionnement du candidat comme professionnel dans le contexte donné : une réalisation pratique non commentée ;
- des techniques conformes aux recommandations en vigueur dans le secteur professionnel ;
- des gestes techniques précis et maîtrisés.

- pour la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques socio-éducatives et d'animation :

- des réalisations (supports ou projets) accompagnées des modalités de la mise en œuvre ;
- des supports d'activités réalistes, de qualité et en rapport avec le sujet.

- pour préparation de la séquence et la séance de formation :

- la mise en évidence d'informations, de données ou résultats, issus des investigations conduites lors des travaux pratiques ;
- la prise en compte de la ou des technique(s) réalisée(s) pour la construction de la séquence ;
- l'indication du niveau de la classe et sa prise en compte en conformité avec le sujet ;
- des propositions pédagogiques ancrées sur des contextes et situations professionnelles réalistes ;
- une description de séquence comprenant :
 - l'identification des compétences à travailler par les élèves de la section et pour le niveau concerné ainsi que la formalisation claire d'objectifs pédagogiques ;
 - l'apprentissage de techniques professionnelles et de savoirs associés ;
 - le repérage des prérequis et une proposition pertinente sur la place et la durée de la séquence dans le plan de formation ;
 - la mise en évidence d'un enchaînement logique articulant les séances au sein d'une séquence ;
 - la prise en compte de la transversalité des enseignements professionnels et généraux ;
- une présentation détaillée d'une des séances avec :
 - une proposition d'une stratégie pédagogique réaliste ;
 - une identification des activités et consignes données aux élèves ;
 - une proposition d'un projet de trace écrite ;
 - une proposition de modalités d'évaluations ;

- lors de l'exposé et de l'entretien :

- un exposé structuré ;
- une gestion optimale du temps lors de l'exposé ;
- la présentation de l'activité relative aux techniques socio-éducatives et d'animation ;
- des justifications didactiques et pédagogiques réalistes fondées et clairement exposées ;
- une bonne maîtrise du vocabulaire scientifique et pédagogique ;
- une connaissance de la didactique des disciplines pour un public d'élèves de la voie professionnelle ;
- la capacité à se positionner comme enseignant (attitude, gestion du stress, niveau et registre de langage,...) ;
- une capacité à prendre du recul sur sa pratique d'enseignant ;
- l'aptitude à se dégager de ses notes ;
- l'aptitude au dialogue.

Le jury a apprécié :

- pour la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques d'aide, d'hygiène, de confort et/ou de secourisme :

- la capacité du candidat à s'adapter à la situation (environnement, usager, matériel à disposition) ;
- l'utilisation des matériels et matières d'œuvre à bon escient ;
- l'organisation et la gestion du temps lors de la réalisation pratique ;
- une communication adaptée à la situation.

- pour la réalisation de travaux pratiques relatifs aux techniques socio-éducatives et d'animation :

- la prise en compte du contexte et du public pour proposer une activité pertinente ;
- l'originalité et la qualité de certaines propositions ;
- la créativité du candidat.

- lors de l'exposé et de l'entretien :

- une présentation dynamique et argumentée ;
- la mise à disposition du jury de supports papier en complément des documents projetés ;
- des propositions pédagogiques pertinentes et concrètes ;
- des documents structurés et clairs ;
- la capacité à transposer les pratiques pédagogiques pour proposer une séquence et une séance dans un autre diplôme ;
- une capacité à entrer dans l'échange.

3.2. Conseils aux futurs candidats

Le jury conseille aux futurs candidats pour se préparer à cette épreuve, de :

- s'entraîner aux techniques professionnelles pour les maîtriser et si besoin de les actualiser notamment en effectuant des immersions en milieu professionnel ;
- prévoir une tenue professionnelle adaptée aux pratiques relatives aux techniques d'aide, d'hygiène et de confort et l'utiliser en fonction du contexte donné dans le sujet ;
- s'informer sur les évolutions du secteur sanitaire et social, en particulier sur tout ce qui concerne les institutions, les structures d'accueil, les prestations et les pratiques professionnelles ;
- étudier le référentiel des diplômes et des documents d'accompagnement ;
- s'informer sur les dispositifs pédagogiques liés à la rénovation de la voie professionnelle ;
- maîtriser les concepts pédagogiques et la didactique des formations professionnelles ;
- maîtriser l'outil informatique dans le cadre d'un usage courant ;
- se préparer à l'exposé oral et à l'entretien.

Le jury conseille aux futurs candidats lors de l'épreuve de :

- prendre le temps d'analyser le sujet et les documents annexes en début d'épreuve, avant de réaliser le TP ;
- se positionner comme un professionnel du secteur sanitaire et social pour la réalisation des travaux pratiques.

CONCLUSION GÉNÉRALE & REMERCIEMENTS

La session 2013 du **concours spécialité Sciences et techniques médico-sociales** présentait 15 postes pour le concours interne et 13 postes pour le CAER. Tous les postes ont été pourvus.

En ce qui concerne l'épreuve d'admissibilité, seulement 57% des candidats inscrits a envoyé un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle.

En revanche, 25% des candidats admissibles ne s'est pas présenté à l'épreuve d'admission car admis à l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs de lycée professionnel spécialité STMS.

Lors de l'épreuve d'admission le jury a constaté une grande disparité entre les candidats, relevant que certains candidats n'atteignaient pas un niveau V lors de la réalisation des techniques professionnelles spécifiques.

Il est donc important de rappeler que l'épreuve d'admission est une épreuve à caractère pratique et pédagogique. Elle a pour but d'évaluer avec bienveillance les compétences du candidat à situer et à conduire une activité pratique dans un contexte professionnel puis à l'inclure dans les enseignements dont un professeur de Sciences et techniques médico-sociales peut avoir la responsabilité.

Une bonne perception du fonctionnement des structures sanitaires, médico-sociales et sociales est ici indispensable pour construire des activités et un enseignement adaptés aux finalités des formations professionnelles du secteur.

Les futurs candidats doivent donc se préparer à l'épreuve d'admission par un entraînement, notamment aux techniques professionnelles et ceci dans la perspective de **tous les enseignements** relevant de la responsabilité du professeur de lycée professionnel en sciences et techniques médico-sociales.

Le jury a également relevé de très bons candidats qui ont su démontrer un sens de la pédagogie en voie professionnelle et d'une posture professionnelle qu'exigent leur futur métier. Il félicite donc les candidats admis au CAPLP et au CAER et se réjouit de les compter à la rentrée scolaire 2013 comme futurs collègues en qualité de stagiaires.

Le jury tient à remercier Madame MAZUR, Provisseure et Madame HENRY, Provisseur- adjointe du lycée des métiers du sanitaire et du social Alain Fournier de METZ ainsi que l'ensemble de la communauté éducative pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long de l'organisation et du déroulement de ce concours qui a eu lieu une nouvelle fois dans d'excellentes conditions.

Les professeurs de lycée professionnel spécialité Sciences et techniques médico-sociales enseignent, dans l'état actuel des diplômes existants ou rénovés, en cycle de baccalauréats professionnels spécialités « Accompagnement soins services à la personne » et « Services de proximité et vie locale ».

Ils participent à la professionnalisation des apprenants dans les formations de CAP Petite enfance, Mention complémentaire Aide à domicile et éventuellement formations aux diplômes d'état d'aides-soignants⁽¹⁾, d'auxiliaires de puériculture⁽¹⁾, d'aides médico-psychologiques⁽¹⁾, ou encore dans les formations sociales⁽¹⁾.

Les enseignements qu'ils assurent sont :

- les techniques professionnelles sanitaires et sociales (soins d'hygiène et de confort, aide aux activités motrices, prévention et sécurité, animation, acquisition et développement de l'autonomie), les techniques de décontamination, de désinfection et de stérilisation, appliquées au secteur sanitaire ;

- les enseignements théoriques liés à ces techniques :
 - les sciences médico-sociales
 - la biologie humaine qui intègre l'hygiène, la prévention et des éléments de physiopathologie
 - la microbiologie générale et appliquée
 - l'ergonomie, l'organisation et la qualité de service
 - la technologie des produits et des équipements se rapportant aux techniques.

- les enseignements professionnels (théoriques et pratiques) du baccalauréat professionnel Services de proximité et vie locale.

⁽¹⁾ s'ils possèdent les titres et l'expérience professionnelle requis par la réglementation.

BIBLIOGRAPHIE

Il s'agit d'une bibliographie indicative et non exhaustive. Parfois redondante sur certains thèmes, elle peut cependant apporter des éclairages différents. Il sera néanmoins nécessaire d'effectuer un choix. Certains ouvrages sont d'un niveau universitaire, d'autres sont d'un niveau plus simple et peuvent parfois permettre une première approche du sujet. Les revues professionnelles des secteurs sanitaire ou social sont également d'excellentes bases de travail.

Pour les sciences médico-sociales, les candidats pourront également se documenter au Réseau National Ressources en Sciences et Techniques Médico-Sociales (RNRSMS) à l'adresse suivante : <http://www.ac-créteil.fr/sms>)

LÉGISLATION ET ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

Droit de la Sécurité sociale JJ. DUPEYROUX - Précis - Ed. DALLOZ

Droit de la Santé publique J. MOREAU D. TRUCHET - Mémento - Ed. DALLOZ

L'Aide sociale aujourd'hui, après la décentralisation, A. THEVENET - Ed ESF

Action et aide sociale E. ALFANDARI - Précis - Ed. DALLOZ

Les institutions et organismes sociaux VERDIER - Ed ESF

Santé publique DION, G.BRUCKER, D. FASSIN - Ed Ellipses

Manuel de santé publique LEVY, CAZABAN, DUFFOUR, JOURDAN - Ed MASSON

Les institutions sanitaires et sociales D.CECCALDI (manuel) - Ed. FOUCHER

Droit constitutionnel et institutions politiques B. JEANNEAU - Ed. DALLOZ

Droit administratif RIVERO - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail G. LYON-CAEN, J. PELISSIER - Précis - Ed. DALLOZ

Droit du travail, RIVERO, J. SAVATRIER - Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, 3. CARBONNIER - la famille- Ed PUF - Collection Thémis

Droit Civil, DUPONT DELESTRAINT - Ed. DALLOZ Capacité en droit

Choisir toujours les éditions les plus récentes.

BIOLOGIE

Manuel d'anatomie et de physiologie, S. H. NGUYEN - Institut de formation en soins infirmiers. Ed. LAMARRE

Anatomie et physiologie humaine, E. MARIEB - Ed. DE BOECK Université

Précis d'anatomie et de physiologie (texte et atlas), M. LACOMBE - Ed. LAMARRE

Précis de physiologie, A. CALAS, J.F. PERRIN, C. PLAS, P. VANNESTE- Ed. DOIN

Biologie humaine, J. FIGARELLA, M. ACHARD, N. PIERRE, P. BOURGOGNE- Ed. LANORE

Microbiologie, PRESCOTT, MORLEY, KLEIN, - Ed. DE BOECK Université

Cours de microbiologie générale A. MEYER, H. LECLERC, J. DEIANA, - Ed. DOIN

SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Pharmacie, J. CHALEON - Ed. MALOINE

Communication et réseaux de communication, R. MUCCHIELLI - Ed. ESF

Les bases de la communication humaine, MYERS - Ed. MAC GRAW HILL

Comment la parole vient aux enfants, BOYSSOU, BARDIES - Ed. Odile JACOB

Les crèches, F. DAVIDSON, P. MAGUIN - collection la vie de l'enfant - Ed. ESF

La commune et l'enfant, M.P. BELHOMME, N. GROS VERHEYDE, E. STROESSER, A. VANDENBROUCK
- Les guides de l'action locale - Ed. FOUCHER

Elever un enfant handicapé, C. Délia CONTRADE - Ed ESF

Le vieillissement, R. LADISLAS - collection "La croisée des sciences" - Ed. CNRS - BELIN

Vieillesse et gériatrie : les bases physiologiques P.S. TIMIRAS, - Presses de l'université Ed MALOINE

Dossiers documentaires (adolescence, drogues et toxicomanies, le médicament ...) Ed. INSERM - NATHAN

Actualité et dossier en santé publique, trimestriel, (soins palliatifs et accompagnement, maladies et risques émergents, la santé des jeunes, santé et environnement,) - Documentation Française

TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES - ANIMATION

Médecine et soins infirmiers, A.SCHAFFER, N. MENCHE - Ed MALOINE

L'observation Aide soignante, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

Fiches de soins T1 - les règles d'OR de l'aide soignant, M.O.RIOUFOL - Ed. MASSON

La toilette dévoilée M.A. DELOMEL, Ed. Seli Arslan

La personne âgée, rôle de l'aide soignant, BEAULIEU - Ed. MASSON

Préparation au CAFAD, J. GASSIER, C.MOREL HAZIZA - Ed. MASSON

Personnes âgées : une approche globale de soins par besoins, L. BERGER, D. MAILLOUX, POIRIER,
collection Sciences Infirmières - Ed. MALOINE

Techniques de manutention, M. AUTISSIER - Ed. LAMARRE

Pratiques de l'ergonomie à l'hôpital, R.VILLATTE, C.GADBOIS, - INTEREDITIONS

Pratiquer... animation pour les personnes âgées, S. et J. CHOQUE - Ed. LAMARRE

La personne âgée n'existe pas, J. MESSY - Petite bibliothèque PAYOT

Enseigner la relation d'aide, CHALIFOUR - Ed. LAMARRE

Nouveaux cahiers de l'infirmière (N°5 Hygiène, ...) - Ed. MASSON

Hygiène et prévention des infections nosocomiales, M. GODART - Ed. MASSON

Guide de l'auxiliaire de puériculture, GASSIER, GEORGIN - Ed. MASSON

Fiches de jeux - Ed. FRANCA

Animation - collection de 0 à 7 ans -Ed. FLEURUS

L'animation de groupes de culture et de loisirs, E. LIMBOS - Ed ESF

L'animation (mensuel pratique de l'animation éducative, sociale, sportive et culturelle).

NOR : MENH1013195N note du 1-6-2010 - Bulletin officiel spécial n°7 du 8 juillet 2010

1 Santé – Hygiène

1. 1 Niveaux d'organisation du corps humain

Les différents niveaux d'organisation : appareils et organes ; tissus ; cellules et biomolécules :

Biomolécules : classification, exemples, principales propriétés physico-chimiques

Cellules : structure et ultrastructure ; compartimentation cellulaire ; échanges avec le milieu extracellulaire

Tissus conjonctif et épithélial : structure, fonctions, exemples

Organes et appareils

1. 2 Eléments de biologie cellulaire et moléculaire

Le cycle cellulaire : interphase et mitose, cancérisation

Energétique cellulaire : ATP, devenir des nutriments énergétiques dans les cellules

1. 3 Anatomie et physiologie humaines : étude de quelques grandes fonctions

Fonctions de relation :

Système nerveux

Anatomie et organisation fonctionnelle : système nerveux central et périphérique, système nerveux somatique et végétatif

Neurone et tissu nerveux : structure et propriétés du neurone, récepteurs sensoriels, transmission synaptique, principaux neuromédiateurs

Quelques aspects de la physiologie du système nerveux : système sensoriel et organe des sens, douleur, activité réflexe, sommeil, maladies neurodégénératives

Appareil squelettique

Système osseux : structure, ostéogénèse et ostéolyse

Structure du squelette

Appareil musculaire squelettique strié

Anatomie et organisation du système musculaire : différents types de muscles, relation avec le squelette et rôle dans les mouvements volontaires

La fibre musculaire striée : structure, ultrastructure et propriétés

La contraction musculaire : aspects mécaniques, moléculaires et énergétiques

Pathologies de l'appareil locomoteur : pathologies liées à la vie quotidienne et professionnelle, mesures de prévention

Fonctions de nutrition :

Système cardio-vasculaire : le coeur et la circulation sanguine

Anatomie et histologie de l'appareil cardio-vasculaire : coeur, vaisseaux sanguins

La révolution cardiaque

La circulation sanguine et la pression artérielle,, prévention des maladies cardio-vasculaires

Régulation du système cardiovasculaire

Système lymphatique

Compartiments liquidiens de l'organisme, milieu intérieur

Système respiratoire et respiration

Anatomie de l'appareil respiratoire :

Ventilation pulmonaire

Les gaz respiratoires : échanges gazeux; transports des gaz dans le sang

Exemples de pathologies respiratoires : pathologies de type allergique et infectieux

1. 4 Nutrition

Appareil digestif, digestion et absorption

Organisation, anatomie et histologie de l'appareil digestif

Digestion et absorption : conséquences d'une alimentation déséquilibrée

Comportements alimentaires

Dérèglements et pathologies : obésité, sur-poids, insuffisance des apports, troubles graves du comportement alimentaire,....

Besoins nutritionnels

1. 5 Unité de l'organisme et maintien de son intégrité

Maintien de l'homéostasie

Système endocrinien

Principales glandes endocrines et hormones

Système neuroendocrinien : complexe hypothalamo-hypophysaire

Régulation de la glycémie : inter-relations glucides/lipides/protides

Rôles du rein

Défense de l'organisme : le système immunitaire

Composants du système immunitaire : organes, cellules

Immunité innée : cellules et molécules, barrière cutané – muqueuse, réaction inflammatoire

Immunité adaptative :

- réponse adaptative humorale : antigènes, anticorps , réaction antigène anticorps, lymphocytes B

- réponse adaptative cytotoxique : lymphocytes T

Vaccination , greffes

Immunodéficiences, auto immunité , allergies, hypersensibilités

1. 6 Eléments de pharmacologie et toxicologie

Eléments de toxicologie

Substance toxique, courbe dose-effet

Différentes formes de toxicité : toxicité aiguë, sub-aiguë et chronique, effets cancérogène, mutagène, tératogène

Eléments de pharmacologie

Le médicament : définition, principales formes galéniques

Administration d'un médicament : voies d'administration et posologie

Informations réglementaires sur les spécialités pharmaceutiques

1. 7 Eléments d'addictologie

Les addictions : définition, comportements de consommation

Prévention des addictions

1. 8 Différentes étapes de la vie

Reproduction et grossesse : maîtrise et prévention des risques

Les infections sexuellement transmissibles : anatomie des appareils génitaux, voies de contamination, principales IST, conséquences pathologiques, règles de prévention

Les principales infections à transmission materno-foetale : principales étapes du développement embryonnaire et foetal, rôles du placenta, transmission au foetus, conséquences pathologiques , prévention

Surveillance médicale de la grossesse et hygiène de vie pendant la grossesse et en cas d'allaitement : modifications physiologiques de la grossesse

Maîtrise de la reproduction : méthodes contraceptives, AMP

Croissance et développement

Croissance somatique : développement staturo- pondéral, facteurs de la croissance : hormonaux, nutritionnels, indicateurs de suivi

Développement psychomoteur : définition, principales phases, facteurs influençant le développement

La puberté et l'adolescence : modifications physiologiques et morphologiques

Le processus de vieillissement : étapes et caractères du vieillissement, notion de vieillissement différentiel, facteurs du vieillissement

La fin de vie et la mort

1. 9 Microbiologie appliquée à l'hygiène

Microorganismes et environnement

Flores microbiennes et relation entre microorganismes et êtres vivants : saprophytisme, commensalisme, parasitisme, flores des milieux ambiants, flores commensales de l'homme

Microorganismes, virus et infections

Bactéries : structure, multiplication bactérienne

Virus : structure, multiplication virale, notion de parasite obligatoire

Micro-organismes et infections : pouvoir pathogène et ses facteurs, rôles du terrain et de l'environnement, transmission des maladies infectieuses

Microorganismes, virus et infections

Prévention des contaminations : hygiène des locaux professionnels, du matériel, des résidents et du personnel

Elimination des micro-organismes : agents physiques, agents chimiques (détergents, antiseptiques, désinfectants, antibiotiques)

Infections liées aux soins et infections nosocomiales

2. Connaissance des publics

2. 1 Contexte sociodémographique

Situation sociodémographique

Etude quantitative et qualitative de la population française (cadres démographique, social, économique et culturel)

2. 2 Construction des identités

De l'enfance à l'adolescence : développement et interactions, attachement et séparation

L'adolescence

Situations de crise et résilience : l'accident, la maladie, les traumatismes dans les histoires de vie, situations de précarité

Situations de handicap

Les représentations sociales : santé, maladie, dépendance, mort

2. 3 La famille

Différentes formes de familles, évolution des fonctions

Relation éducative, violence et maltraitance dans la famille

Relations intergénérationnelles

Formes d'union

2. 4 Eléments de psychologie sociale

Processus de socialisation

Instances de socialisation

Groupe social et dynamiques identitaires : notion de groupe social, de groupe d'appartenance, de stratification sociale, de culture

Régulation sociale et déviance : contrôle social, formes de déviance, délinquance

Intégration et exclusion

Identité sociale : formation de l'identité, définition du concept d'identité sociale, identification des instances concourant à la construction de l'identité sociale.

Stigmatisation sociale : définition des notions de stéréotypes et de préjugés, stigmatisation sociale, effets de la stigmatisation sociale.

2. 5 Liens dynamiques entre publics et institutions

Analyse de la demande et du besoin des publics

Etude des « besoins » fondés sur des aspects physiologiques, économiques sociologiques

Démarche d'analyse de la demande

Notion de « demande »

Concept d'usager : usager-citoyen, usager-client, usager-consommateur

Impact des liens « besoin, demande et offre » sur le développement de l'institution

Dynamique de l'institution

Représentation de l'institution et influence de la demande des publics

Démarche de construction de l'offre de service à partir de la demande de l'usager

3 Institutions, travail en partenariat

3. 1 Connaissance des politiques, des dispositifs et des institutions

Elaboration des politiques sociales : niveau d'élaboration : central, déconcentré, décentralisé, notion de service public

Répartition des compétences dans le champ sanitaire et social entre les différents échelons de l'administration

Les acteurs de la vie juridique : personne physique et personne morale, notion de capacité juridique, notion de responsabilité

Les institutions publiques : le cadre administratif de l'Etat, le cadre administratif territorial

Les organismes de protection contre les risques sociaux

Les associations : création, organisation et fonctionnement, domaine d'intervention des associations, notion de délégation de service public, rôle du secteur associatif dans le domaine de l'action sociale

3. 2 Politiques sociales

Politique de la famille : statut de l'enfant, autorité parentale, protection médico-sociale de la famille, prestations familiales

Politique de l'emploi : prise en charge du risque chômage, mesures facilitant l'accès ou le retour à l'emploi

Politique du handicap : accompagnement du handicap

Politique en direction des malades

3.3 Cadre politique, juridique, financier et administratif des institutions et des réseaux

Statuts juridiques des structures (structures hospitalières, médico-sociales...)

Modalités de coordination et de coopération mises en place.

Définition de la notion de réseau de soin ou de réseau social

Notions d'habilitation, d'agrément, de conventions, d'autorisation

3.4 Droit des usagers

Droits des usagers des institutions sanitaires et sociales

Place des usagers en termes de responsabilité, d'efficacité, d'équité et de justice

3.5 Modes d'intervention

Finalité des différents services offerts, notions de prévention, aide, soins, rééducation, insertion ou réinsertion

Protection spécifique en faveur de certains publics notamment les mineurs et majeurs protégés, place de l'autorité judiciaire

Offres de services mises en place pour deux problématiques particulières : la dépendance, l'exclusion sociale

Spécificités des interventions à domicile ou en milieu ouvert, en établissement

Formes de coordination, de régulation et de complémentarité des modes d'intervention, circuits d'information mis en place

Questions éthiques liées aux interventions

4 Prestations

Principes fondateurs des politiques de sécurité sociale, d'aide sociale et d'action sociale, évolution de ces principes

Notions de prestations et de services en lien avec les politiques sociales

Prestations du régime général de Sécurité sociale

Prestations d'aide sociale

Prestations d'action sociale : prestations supplémentaires et facultatives d'action sociale

Pour chaque type de prestations : conditions d'attribution, grands principes de calcul, procédures d'attribution

5 Communication professionnelle

Communication écrite : principes généraux, différents supports. Forme de l'écrit au regard des droits des usagers en matière d'information

Signalétique dans les établissements et services

Communication orale : différents supports

Cadre juridique de la communication professionnelle : protection de l'information, règles et principes éthiques et déontologiques (notions de secret professionnel, de secret partagé), institutions garantes. Règles et principes éthiques et déontologiques pour les modalités d'accès à l'information et le partage de données

Techniques d'accueil

Notion de service dans la fonction d'accueil

Points forts, manquements et obstacles dans les différentes situations d'accueil

Connaissance des champs et des modalités d'intervention des autres professionnels, de la coordination entre les acteurs de l'accueil

Techniques d'organisation et d'animation de réunion

Différentes réunions

Phénomènes de groupe

Attitudes et techniques utiles à la conduite de réunion

Contraintes de la communication de groupe

Etapes de planification et préparation d'une réunion, contraintes matérielles et techniques liées à la taille du groupe, à l'aménagement de l'espace, attitudes et techniques de la conduite et de l'animation de groupe (écoute active, reformulation, questionnement, synthèse partielle et finale, recentrage de la discussion, utilisation de supports, gestion de la prise de parole, gestion des conflits...)

Méthodes et techniques pédagogiques : construction d'une séquence et d'une séance pédagogiques (objectifs, moyens, évaluation)

6 Méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social

Démarche de projet : notion de projet, diagnostic, objectifs, plan d'action, démarche d'évaluation

Différents types de projet : projet individuel et projets collectifs

Intérêts, enjeux et finalité d'un projet

Outils et méthodes

Communication autour du projet : argumentaire du projet, valorisation du projet aux différentes étapes, communication sur les résultats

Circuit de l'information

Règles de traçabilité de l'information et des documents ainsi que les règles juridiques liées à la production et à la conservation des documents

Recueil de données

Recherche documentaire

Méthodes et outils d'observation : définition, construction et mise en oeuvre d'outils

Exploitation de données observées

Richesse et limites de ce mode de recueil

Le questionnaire d'enquête : étapes de mise en oeuvre d'une enquête par questionnaire

Modalités de détermination de la population soumise à enquête par questionnaire

Différents types de questions et leur intérêt

Présentation des résultats recueillis

L'entretien d'investigation : différentes formes d'entretien, différentes étapes d'un entretien

Impact de la préparation de l'entretien, de ses conditions spatiales et temporelles sur son déroulement

Prise en compte des situations particulières (barrière linguistique, troubles sensoriels, troubles psychiques, addiction...).

Démarche qualité

Concept de qualité, principes et évolution

Étapes de la démarche qualité

Notions de procédure et de protocole

Obligations en matière de qualité dans le secteur

Principes de normes, de certification et principaux organismes responsables

Place d'une démarche qualité dans l'amélioration du service aux usagers

Au programme énoncé ci-dessus, s'ajoutent :

- les techniques de soins d'hygiène et de confort auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les techniques de prévention et sécurité, et le programme des formations SST ou PSC1,
- les techniques d'animation et de maintien de l'autonomie auprès de l'enfant et de l'adulte,
- les savoirs associés dispensés par un PLP sciences et techniques médico-sociales dans les différentes sections dans lesquelles il peut enseigner.